

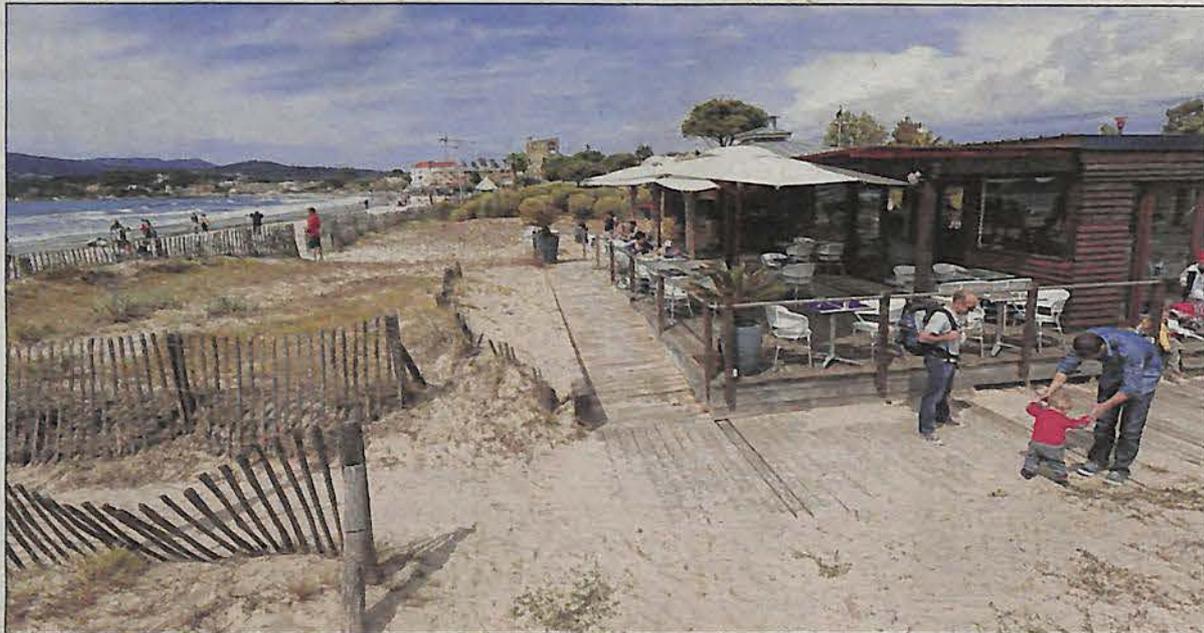
Aux Sablettes, les paillotes parées pour la saison

Après un été 2013 en demi-teinte, les gérants des trois chalets de plage espèrent que cette année sera meilleure. Tout est fin prêt fin pour accueillir la clientèle. Etat des lieux

Les vacances de Pâques sonnent le coup d'envoi de la saison sur la plage des Sablettes. Cette année, les chalets sont à l'heure, histoire d'accueillir les clients au plus vite, et ainsi de rattraper une saison 2013 qui n'avait commencé que fin juin, à cause des lenteurs administratives. Sur le sable, les derniers travaux viennent donc de se terminer. « Il a fallu rééquiper le chalet car on a tout enlevé durant l'hiver, à cause de l'air salin, des risques de vol ou de dégradations. D'ailleurs, on m'a encore cassé un poteau de la rambarde... », constate Anthony Cattaneo (Carré Plage). « Oui, il faut réparer, confirme Christine Hasson (Bikini Bay). Des lattes ont été brûlées, des bambous cassés... Il faut aussi remettre un coup de lasure sur le chalet ». Quant aux gérants de la Voile, ils ont dû investir pour fermer le toit de la paillote – afin de servir des repas par tous temps. Les trois délégataires sous contrat avec la Ville ne travaillent pas dans les mêmes conditions. Deux d'entre eux disposent de deux lots (chalet + location de matelas) : le Carré Plage et le Bikini Bay. Le troisième, le Tropéa (rebaptisé la Voile après sa reconstruction suite à un incendie), ne propose plus que l'activité restauration – il a perdu le lot de plage en 2013, attribué à un autre prestataire (1). En revanche, il peut ouvrir toute l'année.

Se restaurer et se divertir

Pour ce début de saison, les chalets fonctionnent avec des équipes réduites.



Le Carré plage était prêt dès le début des vacances scolaires des Parisiens. Le Bikini Bay a lancé sa saison ce jeudi. La Voile est ouverte toute l'année (le midi et les jours de beau temps durant l'hiver).

(Photos Dominique Leriche)

tes. Seul le gérant est là pour assurer le service, avec un chef en cuisine. Des renforts viendront pour les ponts du mois de mai. Puis des extras à plein-temps à partir de juin. Au cœur de l'été, l'effectif pourra atteindre huit personnes (le gérant, un cuisinier, un commis, un plagiste, un barman et trois serveurs en « extra »). Côté restauration, chacun tente de se démarquer. Le Carré Plage propose des menus « d'inspiration méditerranéenne, salades et spécialités régionales. On travaille surtout avec des pro-

duits frais. Tout est fait maison. » Au Bikini Bay, on veut « mettre en avant et faire découvrir les produits régionaux, et si possible bio ». À la Voile, on sert « une cuisine provençale, axée sur les produits locaux, avec une préférence pour les poissons de Tamaris. La formule est bon marché, accessible à tous », précise M^{me} Scatena. Bien sûr, les paillotes n'oublient pas le côté festif. Durant l'été, le Carré Plage proposera des soirées musicales. « Un groupe le mardi, un artiste le jeudi. Et un écran pour la Coupe du monde de foot, même si on sait que la mayonnaise prend plus ou moins selon le parcours de l'équipe de France ». Mais le foot peut aussi détourner des clients. « On les fera venir chez nous ! plaisante la « voisine » du Bikini. On prépare des animations musicales (pop-rock), en plus de l'ambiance balinaise (bois et bambou) et du coin zen (avec service massages) toute la journée ». À la Voile aussi, des soirées et des « événementiels » seront programmés durant l'été.

À fond jusqu'en septembre

Trois styles qui attirent une clientèle bien diverse. « Au Carré Plage, des

Parisien et des Suisses en début de vacances, des habitués qui passent chaque année. L'été, c'est moitié Seynois, moitié touristes et grande région, de St-Cyr à Marseille ». Au Bikini Bay, on accueille « des Seynois et ouest-Varois, et puis des touristes par vagues, Allemands, Anglais, Italiens... ». À La Voile/Tropéa, une « clientèle plutôt familiale et ouvrière, à l'image de la population seynoise ». C'est donc parti pour une saison qui devrait se prolonger jusque fin septembre « voire début octobre », espère Anthony Cattaneo. « Du moins, si les clients sont encore là... mais en général, il y a un vrai creux après la rentrée des classes », observe Christine Hasson. « Le pire, c'est la météo, résume M^{me} Scatena, dès qu'il pleut aux Sablettes, c'est désert ! ».

M. G.

nguillon@nicematin.fr

1. L'affaire a été portée devant le tribunal administratif de Toulon, lequel a rappelé à l'ordre la commune de La Seyne pour avoir autorisé le nouveau gérant du lot de plage à vendre boissons et restauration rapide malgré l'absence de local, et « en contradiction » avec le règlement. La Ville a dû verser des dommages et intérêts au gérant du Tropéa.



Depuis quelques jours, l'activité monte en puissance, du moins si le soleil consent à montrer le bout de son nez !

À Mar-Vivo, l'Estanco reste à flot

Gérant de l'Estanco, installé sur la plage de Mar-Vivo depuis 1982, Hervé Forest dispose d'une concession sur une bande de 160 mètres de long sur... une largeur fluctuante. La langue de sable est en effet à géométrie variable. « Tous les sept ans, il y a un cycle d'ensablement. En 2010/2011, on était à zéro, pas de plage. Cette année, on est en progression ». L'activité de l'Estanco est donc tributaire des tempêtes et des largades : « Dans les belles années, je peux aligner trois rangées de matelas, soit une cin-

quantaine. D'autres fois, à peine une dizaine ».

Pourtant, le stock de sable « érodé » n'est jamais très loin, visible même depuis l'ancien garage à bateaux qui sert de local à Hervé Forest. « Si on était dans une ville avec des moyens, on pourrait imaginer le recours à une suceuse, qui viendrait pomper le sable que la mer ramène sous l'eau, à une dizaine de mètres du rivage, pour le réinjecter sur la plage », soupire le gérant, fataliste. Il n'empêche, en ce mois d'avril, Hervé Forest a déjà ouvert son éta-

blissement pour accueillir une clientèle d'habitues, « à 90 % ». « Des locaux et des Parisiens fidèles » qui apprécient « le côté familial et convivial, tranquille, à l'abri du monde et du mistral », commente Thierry, de passage sur la plage, en famille.

Hervé Forest mise aussi sur la restauration : « Je propose des spécialités malgaches, pays d'origine de ma femme qui officie en cuisine. » Sans oublier les animations : « des soirées à thème seront organisées de mi-juin à mi-septembre. »



Cette saison, la mer semble vouloir laisser un peu de répit à la plage de Mar-Vivo. « L'ensablement est en progression », observe Hervé Forest, gérant de l'Estanco.

Un business aléatoire

Étant lié à la météo, le business des chalets de plage comporte une part de risques. Sans compter que, soleil ou pas, l'activité est soumise à une somme de coûts fixes, que résume Anthony Cattaneo : « La redevance à verser à la Ville (1), les charges de personnel et le RSI, les fournisseurs, la TVA, la Sacem, la redevance télé. Et, cette année encore, la TVA et les matières premières sont en hausse mais on ne peut pas répercuter sur les prix. »

« C'est vrai que les marges ne sont pas énormes, mais il y a un potentiel de dingues, positive Christine Hasson. Les Sablettes, c'est un coin très joli, agréable, qui reste authentique. Mais pour notre activité, ce serait encore mieux si le marché nocturne revenait sur l'esplanade. »

À la Voile, on concède que sans le lot de plage, « la situation est devenue compliquée. Les recettes diminuent mais les charges tombent quand même. » Le chalet pourrait d'ailleurs reprendre le nom « Tropéa » pour faire revenir une clientèle d'habitues qui s'est un peu éparpillée depuis les déboires qu'a connus l'établissement (totallement détruit par le feu fin 2011).

1. Environ 8000 euros par an pour un chalet ; 4000 à 5000 euros pour un lot de plage.